

Image not found or type unknown



Contrat cdd 50 ans en contrat à durée indéterminée

Par **cimba**, le **19/07/2009** à **09:06**

Bonjour,rrnrnJe travaille depuis 6 ans dans l'éducation nationale je viens de recevoir un courrier comme quoi mon contrat arrive à son terme.rnJe ne sais pas si je peux envisager le renouvellement de mon cntrat en CDIrrnpen application de la loi du 26 juillet 2005 ainsi que par la circulaire de 2005 en application aux agents non titulaires enseignants et non enseignants de l'enseignement scolaire.rnj'ai 50 ans depuis 1 moisrnpensez vous qu'il est possible d'obtenir un CDI?rnet ma deuxième questionrnnont ils le droit d'embaucher une autre personne sur mon poste en CDD meme si un delai d'attente entre les deux CDD se faitrrnrnMercirrnrnps j'ai un contrat de droit public